# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 AVRIL 2015

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 31 mars 2015 s'est réuni à 20h30 à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

**Présents :** Simone MANGEON, Delphine GREMY, Sylvain PICOUET, Ludovic DE BO, Joël THIBAULT, Alain CORNEAU, Hervé GRANDJEAN, Frédéric TROUÉ, Thierry ALEXANDRE, Jean-Pierre DEMELEUMEESTER, Sandrine RAVASSON, et Catherine ROTA.

Absent(s) : Isabelle ALLEMANDOU ayant donné pouvoir à Catherine ROTA, Sophie LITRA ayant donné pouvoir à Simone MANGEON et Laurent LAGNEAU ayant donné pouvoir à Thierry ALEXANDRE

Secrétaire de séance : Catherine ROTA



#### I. Taux des 4 taxes

VU l'état N°1259 portant notification des bases nettes d'imposition des taxes directes locales et des allocations compensatrices revenant à la Commune pour l'exercice 2015,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2015 comme suit :

Taxe d'habitation 18,97 %
Taxe foncier bâti 12,32 %
Taxe foncier Non bâti 42,11 %
CFE 20,68 %
(Compensation Foncière des Entreprises)

Comme promis lors de la cérémonie des Vœux, il n'y a pas d'augmentation.

# II. Dalle Foyer Rural

Une enveloppe de 15 000 € HT est prévue.

### III. Réfection sanitaires Mairie/Ecole

Les devis sont en cours d'examen.

# IV. Hangar Pompier/Commune + pose du socle pour sceller le hangar

Ce projet sera validé si possibilité financière après travaux.

# V. Dossier Courcheveloise

M. GRANDJEAN s'occupe du dossier avec étude préalable obligatoire.

## VI. Station de pompage

# ~ <u>Distribution automatique javel</u>

L'agent communal est obligé d'aller plusieurs fois par jour vérifier la distribution de javel. Elle propose aux Membres du Conseil d'installer un distributeur automatique de javel. Un devis a été demandé à la société CIVB.

Le Conseil valide et mandate Mme MANGEON pour la signature du devis dès réception.

#### ~ <u>Travaux</u>

Mme MANGEON informe le Conseil Municipal que la station de pompage est vieillissante, des travaux de remise aux normes sont nécessaires. Un devis a été demandé à la société CIVB.

Le Conseil valide et mandate Mme MANGEON pour la signature du devis dès réception.

# VII. <u>Véhicule</u>

Le Conseil souhaite acheter un véhicule utilitaire (l'agent communal se rend régulièrement à la station de pompage et au château d'eau avec son véhicule personnel). Des devis ont été demandés

# I. Vote des budgets

Le budget COMMUNE s'équilibre à 516 329.38  $\epsilon$  en fonctionnement et 231 299.93  $\epsilon$  en investissement. Le budget EAU s'équilibre à 206 416.81  $\epsilon$  en exploitation et 163 364.91  $\epsilon$  en investissement.

Les membres du Conseil votent les budgets COMMUNE et EAU à l'unanimité.

La séance est levée à 23 heures La prochaine réunion de Conseil aura lieu le 21/05/2015 à 2 Maire. Dans ce cas, une autre date sera annoncée et affichée.	20h30 à la Mairie, sauf empêchement imprévu du